

Comment intervenir en appui (ou non) au FAPL sans avoir à comparaître

Étape 1 : se rendre sur le site du CRTC : <http://crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-788.htm>

Cette adresse vous amène sur le document de consultation. Vers la fin du document, vous verrez ce qu'il y a dans le cercle rouge. Cliquer

Les personnes qui requièrent des auxiliaires de communication comme les dispositifs techniques pour malentendants et l'interprétation gestuelle voudront bien en aviser le Conseil au moins vingt (20) jours avant le début de l'audience afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires.

Les personnes intéressées doivent déposer leurs interventions au Secrétaire général du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :



en remplissant
[le formulaire d'intervention/observation/réponse]

 ou
par la poste à l'adresse
 CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2
 ou
par télécopieur au numéro
 819-994-0218 

Étape 2 : Vous vous retrouverez sur une page comme celle-ci. Repérez la section 2011-788.

À droite, vous verrez un rectangle : soumettre. Cliquer

	distribution de l'audiovisuel et sur le libellé type d'une entente de non divulgation			
2011-788	16 avril 2012 Gatineau (Québec) Examen du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale Date limite des interventions/observations : 15 février 2012	13 décembre 2011	15 février 2012	Interventions
			Soumettre	
2011-767	Avis de demande reçue Windsor (Ontario) Modification technique	13 décembre	6 février 2012	

Étape 3 : Participer à une consultation : Indiquez que vous acceptez (#1) et cliquez suivant (#2)

Participer à une consultation

Conditions d'utilisation

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de cette consultation, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

J'accepte
Je refuse

1

2

Suivant

Étape 4 : Commencez à soumettre votre point de vue. En choisissant « appui » (#1)

Dans le carré, entrez vos explications (quelques mots, quelques phrases ..)

Vous pouvez aussi intégrer un document que vous aurez préparé. À ce moment, utilisez le rectangle « parcourir » et choisir votre document sur votre ordinateur pour le joindre (#2). Une fois terminé, cliquez sur suivant (#3)

Soumettre une observation

Vous présentez des observations sur l'**avis #:** [2011-788](#) -16 avril 2012 Gatineau (Québec)
Examen du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale Date limite des interventions/observations : 15 février 2012

Mes observations sont en

Appui
Commentaire
Opposition

Vous devez présenter les détails de votre intervention/observation dans le champ ci-dessous ET/OU annexer une pièce jointe.

Soumettre une observation:

bla bla bla bla bla bla bla bla

explications ici

Pour joindre un fichier, cliquez sur le bouton "Parcourir..". La taille maximale de chaque fichier est de 10 Mo.

Parcourir...

Précédent Suivant

Étape 5 : Indiquez si vous voulez comparaître en audience publique devant le CRTC ou non (#1)
Indiquez ensuite « j'accepte » (#2) et appuyez sur suivant (#3)

Soumettre une demande de comparution

Vous présentez des observations sur l'**avis #**: [2011-788](#) -16 avril 2012 Gatineau (Québec)
Examen du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale Date limite des interventions/observations : 15 février 2012

Si une **AUDIENCE AVEC COMPARUTION** est tenue, veuillez indiquer si vous désirez comparaître:

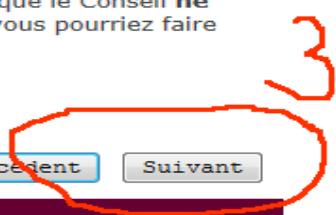
Demande de comparution

Désire comparaître
 Ne désire pas comparaître



Vous avez indiqué **ne pas** vouloir comparaître. Veuillez prendre note que le Conseil **ne** tiendra **pas** compte de toutes demandes de comparution auxquelles vous pourriez faire référence dans votre intervention/observation

J'accepte
 Je refuse



Étape 6 : Identifiez-vous.

D'abord il faut indiquer si vous avez un représentant officiel qui va parler pour vous (#1) Ensuite remplir le questionnaire d'identification (#2) et appuyer sur suivant (#3)

PARTICIPER À UNE CONSULTATION
Conditions d'utilisation
Soumettre une observation
Soumettre une demande de comparution
Inscrire des renseignements personnels
Confirmer le dépôt

Protection des renseignements personnels et sécurité
Divulgaration proactive

Renseignement: Personnel/Compagnie/Représentant autorisé

Vous présentez des observations sur l'**avis #**: [2011-788](#) -16 avril 2012 Gatineau (Québec)
Examen du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale Date limite des interventions/observations : 15 février 2012

Êtes-vous ou avez-vous un représentant autorisé?

Oui
 Non



Représentant autorisé: c'est un individu qu'une partie a choisi afin de transiger pour elle (oralement et/ou par écrit) avec le Conseil dans le cadre d'une instance. Par exemple, il peut s'agir d'un dirigeant d'une compagnie ou un avocat représentant une personne.

Section 1: Information sur l'intervenant/intimé

Toutes les informations avec un * sont requises

1 Intro*:

1 Prénom*:

1 Nom de famille*:

Titre:

1 Au nom de la compagnie:

Adresse:

Ville*:

Pays*:

Province/Territoire*:

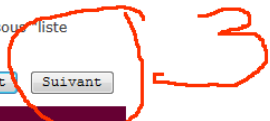
Code postal:

Adresse courriel*:

Veuillez communiquer avec moi par:



¹ Veuillez noter que cet information sera affiché sur le site web du Conseil sous "liste d'interventions/observations/réponses des intimés"



Date de modification : 2011-11-02

[Avis importants](#)

Étape 7 : vous avez presque terminé. C'est tout.

Merci de tout cœur de soumettre votre point de vue au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)